

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

AVERTISSEMENTS AGRICOLES ®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

ILE DE FRANCE

Grandes Cultures

Bulletin Technique n° 28 du 30 septembre 2009 - 1 page

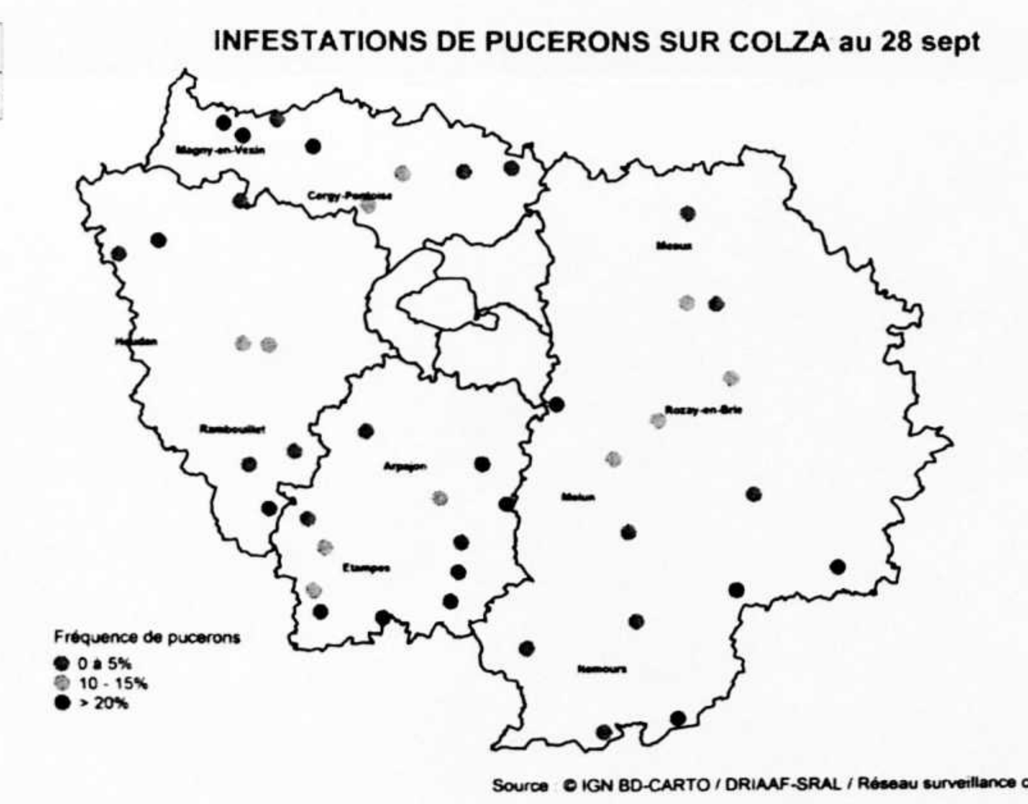
Actualité

Colza

STADES : les stades restent hétérogènes d'une parcelle à l'autre, et s'échelonnent de 2 à plus de 6 feuilles.

Observations en cuvette :
- des captures de grosses altises sont enregistrées cette semaine dans près d'un site sur 3, mais à de faibles niveaux (1 à 4), sauf à Magny et Cormeilles en Vexin (95) avec 15 et 24 altises,
- une capture de charançon du bourgeon terminal est relevée dans un seul site sur 41 (à Lisses-91).

Observations ravageurs sur plantes :
- fin du risque petites altises pour la plupart des situations.
- présence de jeunes chenilles (tenthrède, teigne, noctuelle), surtout en Seine et Marne, et dans le nord de l'Essonne, et Marne),
- progression des infestations de pucerons avec près d'une parcelle sur 3 présentant plus de 20% de pieds porteurs. C'est le cas notamment dans l'Essonne, et le Vexin. Il s'agit essentiellement de pucerons verts, sauf pour les sites très infestés du sud Seine et Marne, où l'on rencontre surtout des pucerons cendrés.
Rappel : seuil d'intervention 20% de pieds porteurs.



Observations maladies sur plantes :
- l'oïdium est principalement visible dans le sud Seine et Marne (Château Landon - Egreville - Montereau) avec jusqu'à 20-30% de pieds porteurs d'étoiles. Dans le reste de la région, les attaques dépassent rarement 5-10% pour l'instant,
- peu de symptômes de mildiou compte tenu du temps sec depuis la levée.

Direction Régionale et Interdépartementale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt.

Service Régional de l'Alimentation ILE DE FRANCE
18 avenue Carnot
94234 CACHAN
Tél : 01.41.24.18.00
Fax : 01.41.24.18.32

Bulletin réalisé avec la participation de la FREDON Ile de France

Imprimé à la station D'Avertissements Agricoles de Rungis
Directeur gérant : S. HOFFERER

Publication périodique C.P.P.A.P n°0909 B 07113
ISSN n°0767-5542

Tarifs individuels 2009:
87 euros (papier)
76 euros (fax)
68 euros (mail)